

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 14 OCTOBRE 2016

Personnes présentes :

Représentants de la Mairie : Mme Sapin, Mme Papot-Libéral.

Représentant DDEN : Mme LARGERON.

Parents élus : Mmes Bardet, Brisebras, Canard, Chapon, Glon, Margotton, Martinet, Picard et Vernay. M. Laballery

ATSEM et enseignants : Mmes Chambonnière, Grouiller, Guillet, Digat, Ducros, Vareille et M Michel, Fourneyron

Personne excusée : M. Duron (Mairie)

Secrétaire de séance : M. Fourneyron.

Résultats des élections des parents d'élèves :

Inscrits : 129 Votants : 101 Exprimés : 94 Nuls : 7

Le taux de participation est de 78,29 %.

97 votes ont eu lieu par correspondance et 4 personnes se sont déplacées.

Cette année, il y avait 10 parents à élire compte tenu de la 5^{ème} classe. Beaucoup de parents se sont proposés.

Le taux de participation montre l'intérêt des parents pour la vie de l'école.

Rentrée 2016

Travaux

● De nombreux aménagements ont été faits pendant les vacances d'été :

- Mise en place de la 5^{ème} classe : peinture, mobilier (tables, chaises, bancs, bureau, tableau...), toilettes.

- La cour maternelle a été goudronnée, une structure de jeu a été mise en place.

- Changement de 2 tableaux et achat de 5 bureaux et 2 écrans de projection pour l'élémentaire.

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour leur investissement matériel et la rapidité des travaux pour l'ouverture de la 5^{ème} classe.

● Maintenance des ordinateurs : M. Machillot (JYMinfo) a remis tous les ordinateurs à jour ainsi que le réseau. Le directeur est venu aider. Tout semble fonctionner.

Question : Quelle est la durée de cette maintenance ? Mme Papot-Libéral, ne sachant plus la durée exacte de ce contrat, la communiquera ultérieurement à l'école.

Un parent d'élève fait remarquer qu'il peut y avoir une possibilité de maintenance avec Roannais Agglomération : La Mairie ne souhaite pas adhérer à ce type de contrat.

● Le givre dans la cour élémentaire vient juste d'être posé et n'a donc pas encore pu être testé. Il devrait cependant faire l'unanimité auprès des élèves qui pourront l'utiliser prochainement pour jouer aux billes.

● La pose d'un gazon synthétique est prévue dans la cour de la maternelle.

Effectifs

PS2	MS	MS	GS	CP	CE1	CE1	CE2	CMI	CM2	Total
17	6	7	17	10	8	8	13	9	15	110
23		24		18		21		24		

Cette année, les effectifs sont identiques à l'année dernière : 110 élèves pour 67 familles.

Légère baisse par rapport aux prévisions du mois de mars (118 élèves prévus).

Question des parents d'élèves : Quelle sera la répartition pédagogique l'année prochaine ? Les élèves de Moyenne Section et de CE1 seront-ils toujours partagés ?

La répartition pédagogique se fera en fin d'année scolaire et prendra en compte les effectifs de chaque classe d'âge.

L'équipe enseignante tient à préciser que :

- Cette répartition a été faite afin d'harmoniser les effectifs des différentes classes.

- Des programmations communes en Moyenne Section, ainsi qu'en CE1 ont été construites afin d'uniformiser le travail des élèves (les mêmes notions sont donc abordées en même temps quelle que soit la classe).

- Un décloisonnement a été mis en place (Les élèves de CE1 sont rassemblés pour certaines matières dans la semaine).

Fonctionnement

Les enseignants ont pris note du courrier de la mairie ne leur donnant pas le droit d'utiliser la salle Eugénie Thévenet les après-midis et d'utiliser au maximum la MTL pour les activités d'EPS.

Une organisation importante de la part de tous les enseignants a été faite afin de respecter au mieux les volumes horaires de chaque discipline ainsi que les programmes.

Malgré toutes les bonnes volontés, M. Michel déplore certaines situations (ménage de la MTL, installation de barnum pendant les séances de sport, canettes de bières sur le city stade) et souligne l'impossibilité de faire sport certains jours (La MTL étant indisponible le lundi matin et le vendredi après-midi). Le planning d'utilisation des salles de sport est projeté au tableau : M. Michel indique que le vendredi matin la MTL est normalement disponible pour l'école jusqu'à 10h30. Or depuis le début d'année, de nombreuses séances de sport n'ont pu se dérouler normalement ou comme initialement prévu.

Les enseignants demandent à la Mairie de les tenir au courant de l'indisponibilité de la MTL sur les plages horaires occupées par l'école.

Question des parents d'élèves : Pourquoi la salle Eugénie Thévenet n'est-elle pas disponible les après-midis pour l'école ?

Mme Papot-Libéral indique que les animatrices y travaillent dès 14 heures et que cette question a déjà été abordée lors de la réunion de préparation de l'ouverture de la 5^{ème} classe puis tranchée en conseil municipal.

Mme Digat, n'ayant pas d'ATSEM les après-midis a demandé des parents volontaires pour l'accompagner jusqu'à la MTL les jeudis.

Remerciements aux personnes qui se sont inscrites ainsi qu'à Mme Frety (EVS) qui l'accompagne les mardis.

Les enseignants ont suivi les recommandations de la Mairie concernant les récréations décalées en maternelle les jours de pluie. Cependant il semble difficile de mettre les deux classes de maternelle sous le préau en même temps (la classe de Petite Section va sous le préau de l'élémentaire, la classe de Moyenne Section reste dans sa classe).

Lors de la pause méridienne, les toilettes de l'école sont utilisées. Les enseignants déplorent cependant beaucoup de bruit dans les couloirs. Lors de ces passages aux toilettes, un système de bâtons similaire à celui utilisé lors des récréations pourrait être mis en place (Pas plus de 3 élèves en même temps aux toilettes).

Remarque : Pour les grands, le 2^{ème} service de la cantine finit vers 13h15, ils n'ont souvent pas eu le temps de passer aux toilettes.

PPMS

Plan Particulier de Mise en Sécurité

Ce document de 24 pages, obligatoire dans tous les établissements scolaires, a été envoyé à la Mairie de Noailly, à l'Inspecteur de circonscription, à la Préfecture et à la gendarmerie. Il reprend les conduites à tenir :

- Pour les risques majeurs : Noailly se situe dans une zone sismique de niveau 2 (faible) sur 5.
- Lors d'une intrusion ou d'un attentat.

↪ Deux exercices « séismes » sont obligatoires et seront réalisés au cours de l'année scolaire.

↪ Un exercice « attentat/intrusion » devait être fait avant les vacances de la Toussaint. Il a eu lieu le jeudi 13 octobre 2016 à 10h. 106 élèves et 9 adultes y ont participé. Chaque classe devait se confiner dans sa salle en respectant des consignes strictes : fermer les portes à clefs, fermer les rideaux et les fenêtres, se cacher, garder le silence et son calme.

Pour respecter les normes imposées, la mairie a fait mettre un verrou de sécurité sur chaque porte (10) des 5 lieux de confinement, a acheté 4 combinés téléphoniques avec fonction interphone, et occulté une vitre dans la 5^{ème} classe.

Le bilan de ce premier exercice est très positif. Très bonne réaction des élèves, tout s'est déroulé sans stress.

Quelques ajustements seront néanmoins nécessaires :

- Définir précisément la ou les personnes qui doivent alerter les secours.
- Prévoir un affichage dans chaque classe rappelant les grandes lignes du PPMS et notamment tous les numéros utiles.

Question des parents d'élèves : Comment parler de cet exercice à la maison avec les enfants ?

Il est recommandé de rester sur le ressenti des élèves, de ne pas rentrer dans des explications qui pourraient être en contradiction avec le travail mené en classe en amont.

Les enseignants envisagent d'effectuer un deuxième exercice « attentat/intrusion » au cours de l'année.

À noter que deux exercices « incendie » sont aussi obligatoires. Le premier s'est déroulé le 9 septembre 2016. Un dysfonctionnement de l'alarme dans le bâtiment élémentaire (déjà signalé lors du 3^{ème} conseil d'école de l'année dernière) oblige l'école à faire un 3^{ème} exercice incendie. Les bâtiments ont été évacués en 1 minute 50.

Règlement intérieur de l'école

3 modifications ont été apportées au règlement intérieur.

⇒ A la rentrée, de nouvelles normes de sécurité ont été imposées dans les écoles avec notamment la présence obligatoire d'un adulte au portail lors de chaque entrée et sortie de l'école. Les enseignants demandent aux parents (de maternelle en particulier) de bien vouloir respecter les horaires qui sont rappelés dans le règlement. L'enseignant de service ferme le portail à 8h35 (et 13h35). Les parents enfermés dans l'école demanderont au directeur d'ouvrir le portail.

Le directeur demande aussi aux parents de ne pas rester dans la cour maternelle pour discuter, de ne pas laisser les petits jouer avec la structure et de ne pas sortir par une autre sortie que le portail élémentaire.

⇒ Mise en place du nouveau projet d'école présenté au dernier conseil d'école. Les enseignants rappellent que dans le cadre de ce projet d'école, les parents peuvent solliciter les enseignants afin d'échanger autour des difficultés rencontrées par l'élève, mais aussi des progrès réalisés, en complément des demandes faites par les enseignants.

⇒ Tout manquement aux règles de vie de l'école est systématiquement sanctionné suivant la gravité des faits. Dans certains cas, les parents seront convoqués et une fiche de suivi sera mise en place.

Adoption du règlement intérieur à l'unanimité.

Climat au sein de la classe de CM

Depuis le début d'année, certains élèves ont un comportement très négatif au sein de la classe, mais aussi à la cantine.

Activités passées depuis le conseil d'école de juin

- **Sortie Poney** le 27 Juin après-midi pour la classe de CE, le 30 juin après-midi pour la classe de CM. Remerciements au Poney-Club de Joux. Cette journée a été très appréciée des élèves.
- **Sortie à la Triplette Charoline** le 1^{er} Juillet. Remerciements à M. et Mme Margotton pour leur accueil chaleureux et l'organisation de cette journée qui fut très réussie.

Activités à venir

- **Journée du goût** le 13 octobre sur le thème des plats asiatiques. Les recettes concoctées par les enfants seront sur le blog de l'école : <http://www.ecoledenoailly.eklablog.fr>. Cette journée ne pourrait pas se faire sans la participation des 26 parents présents pour accompagner les enfants dans la préparation, la cuisson des plats, le rangement et nettoyage. Nous les remercions vivement.
- L'école va également participer au **concours des Incorruptibles**. Chaque classe aura 5 ou 6 livres à lire. Chaque enfant votera pour son livre préféré puis la classe votera. Monsieur Michel remercie le sou des écoles qui participe financièrement à ce concours pour les frais d'adhésion et l'achat des livres.
- **Vente de calendrier** à partir du lundi 30 novembre au prix de 4 €
- Mardi 13 décembre, le Sou des Ecoles offrira un **spectacle de Noël** aux enfants. Le thème sera la magie.
- Vendredi 16 décembre, les enfants de maternelle chanteront **les chants de Noël** vers 9h30.
- A partir du 3 février 2017 et jusqu'en juin : **intervention musicale** par Armelle Loppin. (Pas de salle disponible pour le moment : Une demande a été faite pour obtenir la salle du conseil.)
- 16 février : **journée bugnes**.
- 17 février : **carnaval**.
- Les élèves de CE1 à CM2 participeront aux **FOL'ies musicales**. Spectacle en juin au théâtre de Roanne.
- La classe de Moyenne Section / Grande Section participera à **Scoladanse**. Il s'agit d'un spectacle gratuit pendant le temps scolaire qui aura lieu fin mai-début juin encadré par des danseurs professionnels où les élèves présenteront des danses à d'autres classes.

Bilan financier de l'Association des enseignants de Noailly

À ce jour, il y a 1209,32 € sur le compte qui est principalement alimenté par la vente de calendriers, des bugnes et des photos de classe. En début d'année, l'école a investi dans l'achat de 3 postes CD pour les classes de MS-GS, CE et CM (179,97€), de câbles HDMi (13,50€), le plein des pharmacies (127,30€)

Questions diverses

Demande de travaux :

- Pour la 5^{ème} classe, est-il possible de :
 - Transférer les tableaux de liège de la BCD dans la 5^{ème} classe.
 - Rajouter des rayons dans le placard.
 - Faire des étagères comme dans la classe de maternelle.
 - Rajouter quelques patères.

Mme Digat tient à remercier les employés municipaux pour leur réactivité.

- Pour la classe maternelle :
 - Réparer une fuite sur la terrasse côté maternelle.
 - Réparer un mur qui s'effrite dans la classe maternelle.
- Autres travaux ou demandes :
 - Peinture du bureau du directeur.
 - Changer les tapis de sol qui semblent ne pas être adaptés (Prévoir des tapis spécifiques collectivités avec des bords alourdis).
 - Acheter un frigo pour l'école pour pouvoir y stocker des poches de glace.

Information : La formation enseignant/ATSEM aura lieu le lundi 5 décembre à 17h15.

Le secrétaire de séance
M. FOURNEYRON



Le directeur
M. MICHEL

